

## Visitez les châteaux de Cheverny et de Talcy du 21 septembre au 20 octobre 2019

### **Comment réserver votre billet ?**

1. Cliquer sur le lien de réservation du château que vous souhaitez réserver : [Cheverny](#) ou [Talcy](#).
2. Choisir une date en vert dans le calendrier.
3. Choisir un horaire.
4. Indiquer le nombre d'adultes et d'enfants.
5. Cliquer sur "étape suivante".
6. Répondre aux deux questions sur l'actualité du Département et du château.
7. Cliquer sur "ajouter au panier".
8. Saisir vos coordonnées et cliquer sur "continuer".
9. Cocher la case "En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente du conseil départemental de Loir-et-Cher et je les accepte."
10. Cliquer sur "envoyer la réservation" (aucun paiement ne vous sera demandé, les entrées sont gratuites).
11. Votre demande de réservation a été enregistrée, un mail de confirmation avec votre invitation en pièce jointe vous a été envoyé.

Vous pouvez imprimer ce billet pour le jour de la visite ou présenter votre téléphone avec ce billet.

### **Vous avez une question ?**

02 54 58 46 84 ou [operation41@departement41.fr](mailto:operation41@departement41.fr)